

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Seine et Marne
Mairie d'AMILLIS -77120
Tél. : 01.64.04.60.26
mail : mairieamillis@orange.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 25 MARS 2025

Date de convocation : 20.03.2025

Date d'envoi projet Budget unique 2024 : 13.03.2025

Nombre de conseillers municipaux :

→ En exercice : 15

→ Présents : 11

→ Votants : 13

→ Pouvoir : 2

L'an deux mille vingt-cinq le vingt cinq mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame DOMARD Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ere adjointe ; DUPONT Michael, 2ème adjoint ; PERROT Yveline, ADLER Laurence, BLONDEL Regis, BOCHER Chantal, BROCHOT Sandrine, ROUSSEAU Olivier, RACINET Gilles, BLONDEL Elise

Etaient absents excusés : DOBIGNY Flavien, DORMOY François, CAILLAUX Laetitia (pouvoir à BOCHER Chantal), OLIVIER Pascal (pouvoir à PERROT Yveline)

Secrétaire de séance : ADLER Laurence

Objet de la délibération : Affectation du résultat

N° 2025 . 03 . 03

Le conseil municipal vote à comme suit :

13 Voix POUR

0 Voix CONTRE

0 voix ABSTENTION

1 – RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF :

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le compte administratif, constate les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Recettes	489 787,12€
Dépenses	559 654,72€

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 / 03 / 2025
Et publié ou notifié le 28 / 03 / 2025

Excédent de l'exercice	-69 867,60€
Excédent antérieur reporté	199 853,69€
EXCEDENT DE CLOTURE	129 986,09€

Section d'Investissement :

Recettes	320 747,42€
Dépenses	250 718,18€
Excédent de l'exercice	70 029,24€
Excédent antérieur reporté	12 083,23€
EXCEDENT DE CLOTURE	82 112,47€

2 - REPRISE DES RESULTATS AU BUDGET 2024 :

Vu les résultats constatés,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'Affectation des Résultats au budget 2024 comme suit :

Compte 002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	129 986,09€
Compte 001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	82 112,47€

3 - AFFECTATION DES RESULTATS AVEC REPRISE DES RESTES A REALISER :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'affecter les Restes à Réaliser au budget 2024, les résultats ci-dessous y compris le besoin de financement des Restes à Réaliser en investissement :

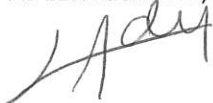
Recettes	0,00€
Dépenses	60 000,00€
RESTES A REALISER	60 000,00€

AFFECTATION DES RESULTATS :

Compte 002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	199 853,69€
Compte 001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	12 083,23€

AMILLIS, Le 27 mars 2025
La Maire, DOMARD Muriel

ADLER Laurence, secrétaire de séance




Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 / 03 / 2025
Et publié ou notifié le 28 / 03 / 2025